



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023-30

Séance du 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre, à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Etainhus, légalement convoqués se sont réunis à la Mairie d'Etainhus, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Rémi MALO, le Maire,

Etaient présents : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, Bérénice GAND, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Caroline TOUTAIN, Julien MERVILLE, Fabien LEROY et Lucie GOULET, formant la majorité des membres en exercice,

Absents excusés : Jean-Pierre BANCTEL (pouvoir Dominique CAPRON)
Sophie COMONT (pouvoir Bérénice GAND)

Absents : Cyrille GUILLEMARD, Christophe RECHER

Secrétaire de séance : Véronique MOREL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602507-20231012-2023-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023

Publication : 26/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention(s) : 0

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE RAPPORT ANNUEL DE L'ACTIVITÉ 2022

Date de convocation

05/10/2023

A l'occasion de la séance du conseil communautaire du 6 juillet 2023, la communauté urbaine le Havre Seine Métropole a transmis un rapport annuel 2022 qui retrace l'activité de la communauté urbaine au cours de l'année écoulée.

Dans le cadre des dispositifs d'information et de communication entre l'EPCI et ses communes membres, le code général des collectivités territoriales (article L.5211-39) prévoit que ce rapport fasse l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant sont entendus.

Monsieur le Maire en donne donc connaissance au conseil municipal et fait part aux élus que ce document est mis en ligne sur le site internet : lehavreseinemetropole.fr

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,



Rémi MALO